

**Zeitschrift:** Bulletin CILA : organe de la Commission interuniversitaire suisse de linguistique appliquée

**Herausgeber:** Commission interuniversitaire suisse de linguistique appliquée

**Band:** - (1981)

**Heft:** 33: Le Schwyzertütsch : 5e langue nationale?

**Artikel:** Entre dialecte et langue : l'exemple du Schwyzertütsch

**Autor:** Haas, W.

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-978166>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 25.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Entre dialecte et langue – l'exemple du Schwyzertütsch

W. HAAS, Université de Fribourg.

0. Qu'est-ce qu'un dialecte? C'est au linguiste français Auguste BRUN que nous devons, je crois, la plus belle définition: «un dialecte est une langue qui n'a pas réussi.» Dans ce cas, qu'est-ce qu'une langue? L'américain Robert A. HALL donne cette réponse catégorique: «a language is a dialect with an army and a navy».

Evidemment, ces deux «définitions» sont des boutades, toutefois elles expriment d'une manière concise une idée fondamentale de la linguistique moderne: entre dialecte et langue, il n'y a pas de différence de nature. Ce sont des raisons purement extralinguistiques qui nous amènent à donner le nom de «langue» à un idiome et à appeler un autre «dialecte». La légère polémique à propos de ces deux «définitions» tend vers l'opinion, largement répandue chez les profanes, les snobs et les défenseurs de la langue, qui veut qu'une langue soit, par sa nature même, un système linguistique plus logique, plus fonctionnel et plus beau qu'un dialecte. Il est bien clair que de telles prétentions naïves, quant à une supériorité inhérente aux idiomes dits «langues», ne sont pas fondées. La preuve en est que de nombreux «dialectes» sont devenus «langues» au cours du millénaire passé, et les linguistes s'amusent à rappeler aux puristes le succès énorme qu'ont eu dans ce processus le français et l'anglais – précisément le français, ce dialecte roman le plus détérioré du point de vue latin, et l'anglais, ce rejeton d'une mésalliance germano-française.

La différence entre langue et dialecte n'est donc pas d'ordre linguistique. Mais n'empêche qu'il existe une différence, celle de «n'avoir pas réussi», celle de «n'avoir pas d'armée». Il s'agit d'une différence socio-culturelle ou socio-linguistique et c'est d'elle que naissent les difficultés entre hommes et femmes parlant un idiome dit «dialecte» et d'autres se sachant en possession d'une «langue». Les linguistes ne s'opposent pas à la discussion de ces problèmes et difficultés, mais ils s'opposent à un mélange de termes et d'arguments: celui qui dit d'une langue qu'elle est moins «logique» ou plus «primitive» qu'une autre ne fait pas une proposition linguistique, mais une proposition sur ses sentiments, issus de ses expériences culturelles, sociales, personnelles; il ne parle pas de la langue, mais de lui-même et de son groupe social. Quoi qu'il en soit, de telles attitudes sont importantes pour le fonctionnement de la communication dans une société et elles doivent donc faire l'objet d'une discussion, d'une discussion sociolinguistique. Dans le même ordre d'idées

d'autres traits externes, non-linguistiques, d'un idiome deviennent importants, ainsi, le nombre des locuteurs, le nombre de volumes écrits dans cet idiome ou même la puissance de l'armée du peuple qui le parle.

Au cours de mon exposé, je vais essayer de distinguer ces deux points de vue: dans une première partie, je me propose de vous présenter quelques aspects purement linguistiques des dialectes alémaniques en choisissant de préférence des traits partagés par la plupart de ces dialectes<sup>1</sup>, mais qui les différencient aussi de l'allemand standard<sup>2</sup>. Dans une seconde partie, je parlerai de quelques particularités sociolinguistiques de l'emploi des deux types de langage en Suisse alémanique.

### *Première partie: esquisse linguistique*

1. Clarifions dès le début: *le Schwyzertütsch* n'existe pas. Ce terme n'est qu'un nom collectif commode pour désigner toute une série de dialectes allemands parlés sur le territoire suisse. Voilà déjà un trait caractéristique mais non-linguistique des dialectes: le nombre de leurs locuteurs et leur domaine géographique sont restreints. Cela tient à ce que les règles grammaticales d'un dialecte ne sont pas contrôlées par une institution quelconque, mais uniquement par la communauté linguistique naturelle; elles ne sont donc admises qu'à aussi loin que cette communauté s'étend; la grammaire du village voisin différera déjà dans certaines règles. Ce sont ces divergences qui constituent des dialectes distincts.

Une description grammaticale «du Schwyzertütsch» reviendrait donc à une accumulation presque illimitée de règles grammaticales, dont une sélection serait admise pour chaque localité, mais partout selon une combinaison plus ou moins différente.

C'est par leurs sons que des dialectes se distinguent le plus sensiblement; de là vient la coutume de grouper les dialectes selon des critères phonétiques. Ainsi on réunit dans un groupe les dialectes haut-alle-

1 En général, j'emploie le terme *alémanique* «à la Romande», c'est-à-dire comme traduction française de *Schwyzertütsch*, sens plus restreint que celui adopté par les dialectologues.

2 On doit à R.E. KELLER deux descriptions linguistiques courtes mais assez complètes du bernois et du zurichois qui peuvent servir d'introduction excellente au swzt.: R.E. KELLER: *German dialects*, Manchester 1961, Manchester University Press, 30–115. – En ce qui concerne l'abondante littérature linguistique sur les dialectes alémaniques, le lecteur est renvoyé à la bibliographie de Stefan SONDEREGGER: *Die schweizerdeutsche Mundartforschung 1800–1959*, Frauenfeld 1962, Huber, (*Beiträge zur schweizerischen Mundartforschung* 12); pour les années à partir de 1960: le *Bericht* annuel sur les travaux du *Schweizerisches Idiotikon*.

mands qui ont altéré le *k* germanique en toutes positions. On a donné à ce groupe le nom «haut-alémanique» ou «alémanique méridional». Les dialectes de la Suisse alémanique avec leurs *chind*, *tänkche*, *wèkche* appartiennent à ce groupe, à quelques exceptions près<sup>3</sup>.

A l'intérieur de la Suisse alémanique, la classification des dialectes peut se faire également par leurs différences phonétiques. Ainsi une ligne (ou une «isoglosse») coupant le pays de l'ouest à l'est sépare une région septentrionale, où l'on prononce *schnèie* ‘neiger’, d'une région alpine, où le mot se prononce *schnye*. Une autre isoglosse sépare l'ouest avec les prononciations *bëtt*, *gòtte* de l'est, où ces mots sont prononcés *bëtt*, *gótte* ('lit', 'marraine').

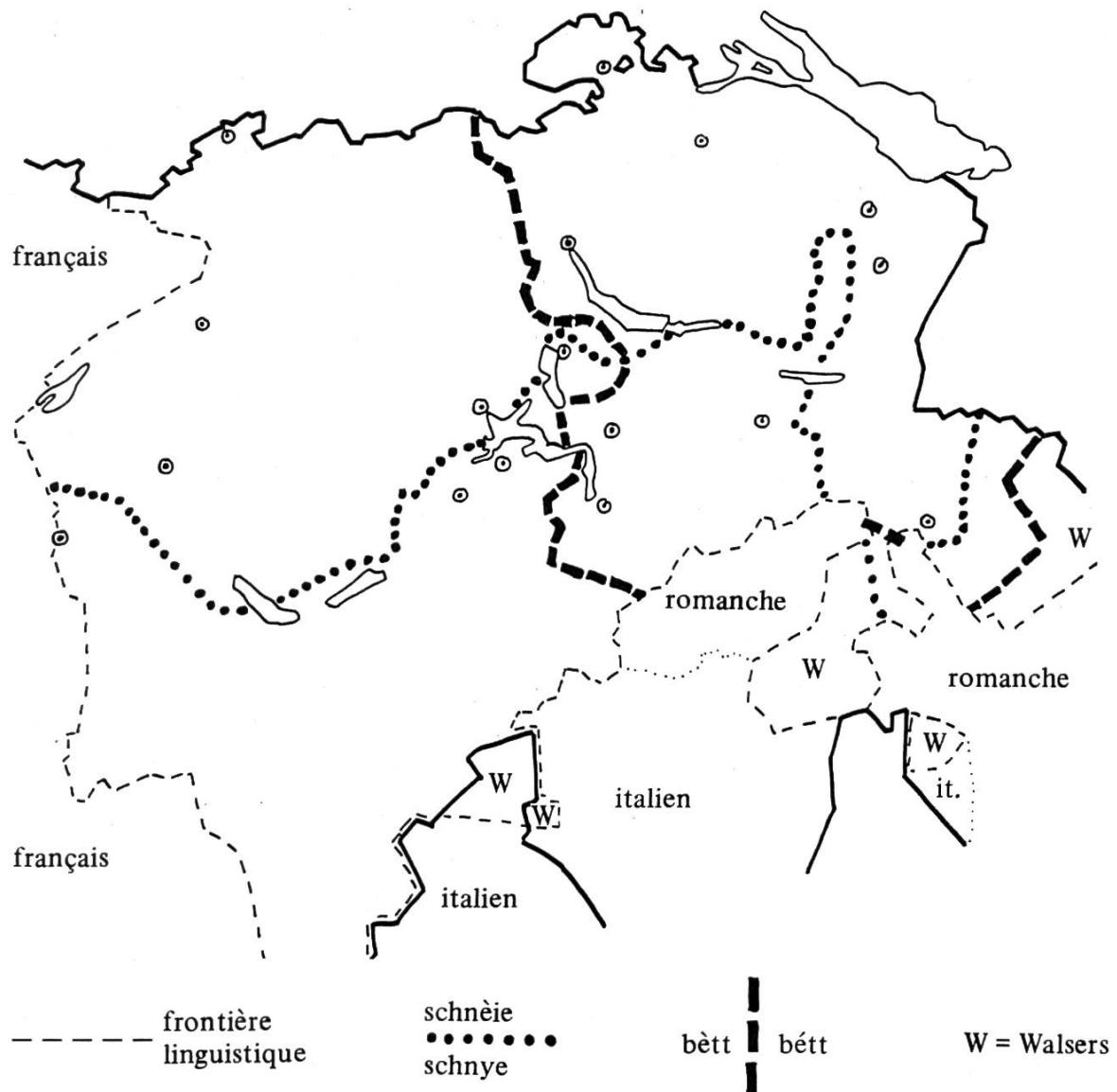
Cette quadripartition du territoire alémanique est renforcée par de nombreuses autres isoglosses, bien que chacune d'elles suive un tracé plus ou moins différent. La zone alpine, d'une fragmentation linguistique assez prononcée, s'oppose au plateau beaucoup plus uniforme; mais là, on retrouve dans le domaine linguistique l'opposition fondamentale entre les deux grandes régions, centrées respectivement autour de Berne et de Zurich. La partie est de la zone alpine connaît une structure linguistique particulièrement compliquée, surtout à cause des migrations des Walsers. A l'est de Zurich, les zones limitrophes du pays se distinguent elles aussi par une forte fragmentation dialectale. Ces quelques indications doivent suffire à caractériser la division linguistique de la Suisse alémanique<sup>4</sup>.

2. Depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle, le Schwyzertütsch (swzt.) est considéré par les philologues comme particulièrement archaïque<sup>5</sup>. Il doit cette renommée, assez flatteuse autrefois, principalement à deux particularités phonétiques. La plupart des parlers allemands, y compris la langue standard, ont diptongué les voyelles longues *i*, *iu* = [y:] et *û* du moyen-haut-allemand (mhA.); on a donc all. *Eis*, *Mäuse*, *Maus* pour mhA. *îs*, *miuse*, *mûs*. Plusieurs dialectes et l'allemand standard ont réparé cette perte de monophthongues par une monophthongaison des diptongues mhA. *ie*, *üe*, *ue*: mhA. *biegen*, *rüemen*, *fuo3* sont donc passés à all. *biegen* [bi:gən], *rüh-*

3 Les exceptions sont: les dialectes de la ville de Bâle (bas alémanique) et de la vallée de Samnaun (bavarois) et le dialecte des juifs parlé autrefois dans certains villages argoviens (jiddisch occidental).

4 Pour une introduction à la géographie linguistique de la Suisse alémanique cf. Rudolf HOTZENKÖCHERLE: «Zur Raumstruktur des Schweizerdeutschen», *Zeitschrift für Mundartforschung* 28 (1961), 207–227. De l'atlas linguistique de la Suisse alémanique (SDS), œuvre de R. HOTZENKÖCHERLE, ont paru jusqu'à ce jour les quatre premiers volumes (Berne 1962 ss. Francke).

5 Cf. Stefan SONDEREGGER: «Alemannische Mundartforschung», in: *Germanische Dialektologie*. Festschrift für Walther MITZKA, Wiesbaden 1968, Steiner, 1–29.



*men, Fuss.* Le swzt. n'a pas subi ces deux altérations fort frappantes: il dit toujours *ysch, müüs, muus; biege, rüeme, fuess*, et dans ce sens, il a effectivement conservé l'état phonétique du mha.

Dans cet ordre d'idées, une remarque importante s'impose. Les divergences dialectales naissent lorsqu'un groupe de locuteurs introduit une altération dans sa langue tandis que d'autres groupes restent fidèles aux habitudes linguistiques antérieures. Selon une opinion assez répandue, mais dans la plupart des cas erronée, les dialectes sont des défigurations de la langue standard causées par des rustres; en réalité, la formation des dialectes est, en règle générale, l'événement précédent le développement d'une langue standard à partir du dialecte «qui a réussi».

Mais naturellement le swzt. ne doit pas ses particularités à son conservatisme exclusivement; chaque dialecte a des innovations qui lui sont propres. Le trait distinctif de l'alémanique méridional par exemple, cette

mutation du *k* ancien, constitue une innovation par rapport au germanique. Même les dialectes alpins, super-conservateurs à l'intérieur du swzt. conservateur, se distinguent du mha. et du reste du swzt. par nombre d'innovations inconnues ailleurs: le participe-passé *gitrüüchu* ‘bu’ du valaisan se distingue de la forme alémanique «moyenne» *trunkche* par cinq particularités dont une seule peut être considérée comme achaïsme<sup>6</sup>.

3. La distinction la plus nette entre le swzt. et l'allemand se trouve sans doute au *niveau phonologique*. Les différences se manifestent d'abord dans les sons eux-mêmes, c'est à dire dans les traits distinctifs utilisés par les deux idiomes pour la formation de leurs systèmes phonologiques. Ansi, le français ou l'allemand utilisent la sonorité pour distinguer /b d g/ de /p t k/ et /z ʒ/ de /s ſ/. Le swzt. par contre ne connaît pas d'occlusives et fricatives sonores, il se sert de la durée pour distinguer les séries mentionnées et quelques autres paires comme /v/ ≠ /f/, /γ/ ≠ /x/.

Une très importante différence phonologique entre les deux idiomes tient dans la distribution différente des phonèmes dans les mots apparentés. Par exemple, l'allemand et le swzt. possèdent tous les deux les phonèmes /u:/ et /au/, mais ils les utilisent d'une manière différente pour la formation de monèmes de même sens: l'allemand dit /maus/ ‘souris’, tandis que le swzt. a /mu:s/, mais tous les deux prononcent /raux/ ‘fumée’.

D'autres différences dans la structure syntagmatique résultent du nombre différent de phonèmes utilisés dans les deux idiomes pour la formation de monèmes apparentés: à l'all. *gesungen*, *gebunden*, *Frage*, *Steine* correspondent le swzt. *gsùnge*, *pùnde*, *fròòg*, *schtäi* (‘chanté’, ‘lié’, ‘question’, ‘pierre’). Le linguiste-historien reconnaît les effets de l'apocope, de la syncope, de l'effacement de consonnes et remarque en passant que, cette fois, c'est l'allemand qui se montre plus conservateur.

En général, les monèmes alémaniques sont donc plus courts que ceux de l'allemand; en revanche le swzt. a augmenté le nombre de ses phonèmes dans une mesure vraiment surprenante. Aux quarante phonèmes de l'allemand<sup>7</sup> le swzt. oppose un nombre de phonèmes qui, selon le dia-

6 Archaïsme: conservation du préfixe complet *vha*. *gi-*. Innovations: 1. effacement de [ŋ] devant [kx] suivi d'un allongement de la voyelle précédente; 2. simplification de [kx] > [x]; 3. palatalisation de [u:] > [y:]; 4. généralisation de [u] comme voyelle atone finale.

7 40 phonèmes est le nombre donné par MOULTON (21 consonnes, 19 voyelles, /ə/ inclu). Marthe PHILIPP présente une analyse différente mais aboutissant au même nombre de phonèmes: William G. MOULTON: *The sounds of English and German*, Chicago 1962, The University of Chicago Press; Marthe PHILIPP: *Phonologie de l'allemand*, Paris 1970, Presses Universitaires de France.

lecte, vacille entre 50 et 70<sup>8</sup>. Cette différence énorme aboutit à classer le swzt., en ce qui concerne sa phonologie, avec le lituanien, l'irlandais et quelques autres idiomes plutôt exotiques dans une autre classe typologique que l'allemand standard<sup>9</sup>.

Ceci nous conduit à une remarque importante. Un dialecte et la langue standard génétiquement parente peuvent se développer selon des typologies très différentes, surtout si les deux branches se sont séparées tôt, pour utiliser l'image de l'arbre généalogique. Et contrairement à ce qu'on croit souvent, ce développement n'aboutit pas toujours à ce que l'idiome dit «populaire» soit plus simple ou contienne un nombre d'éléments fortement restreint par rapport à la langue standard<sup>10</sup>.

4. En revanche, la *flexion* du swzt. est considérablement plus simple que celle de l'allemand. Après l'islandais, l'allemand a conservé la flexion la plus compliquée et la plus archaïque de toutes les langues germaniques<sup>11</sup>. Les dialectes allemands par contre ont simplifié leurs systèmes de flexion d'une manière assez radicale. La tendance vers une flexion simplifiée représente certainement une «constante intérieure» (St. SONDEREGGER)<sup>12</sup> de l'histoire de l'allemand standard; les dialectes,

8 Dans cet article, mon dialecte lucernois me livre la plupart des exemples. En ce qui concerne le nombre de phonèmes, le système phonologique de mon dialecte est composé des 59 phonèmes suivants:

11 voyelles brèves: /i y u e ø o ε œ ɔ æ a/; 11 voyelles longues du même timbre: /i: y: u: . . ./; 1 voyelle atone: /ə/; 7 diphongues: /æɪ au eɪ ɔɪ iə yə uə/; 2 semivoyelles: /j ~ 1 v ~ u/; 1 laryngale: /h/; 8 sonores: /l l: m m: n n: r ɳ/; 6 occlusives: /p b t ð k g/; 8 fricatives: /f v s z ʃ ʒ x ɣ/; 4 affriquées: /p̪ c̪ ʈ k̪/ (= [pf ts tʃ kx]). – Bien que ce soit une analyse maximaliste qui pourrait être modifiée surtout en ce qui concerne le nombre des phonèmes «consonantiques», le système phonologique de ce dialecte reste impressionnant du point de vue quantitatif. Certains dialectes de la Suisse orientale ne possèdent pas moins de 28 phonèmes vocaliques – sans /ə/ et les diphongues! (cf. William G. MOUTON: «Vowel systems with five heights», in: *Lexicography and dialect geography*, Festschrift for Hans KURATH, Wiesbaden 1973, Steiner, 187–194). D'autres dialectes ont moins de phonèmes comme celui de Gessenay où MÉTRAL compte 51 phonèmes, ou celui de Brigue avec 36 phonèmes (Jean-Pierre MÉTRAL: *Description phonologique du dialecte de Gessenay (Saanen)*, Berne 1970, Lang [Thèse Genève No. 193]; Iwar WERLEN: *Lautstrukturen des Dialekts von Brig im schweizerischen Kanton Wallis*, Wiesbaden 1977, Steiner [Zeitschrift für Dialektologie und Linguistik, Beihefte NF. 23]; l'analyse de WERLEN n'est méthodologiquement pas tout à fait comparable avec une analyse structuraliste traditionnelle).

9 Cf. Harald HAARMANN: *Grundzüge der Sprachtypologie*, Stuttgart 1976, Kohlhammer (Urban-Tb. 242).

10 Cf. Heinrich LÖFFLER: *Probleme der Dialektologie*, Darmstadt 1974, Wissenschaftliche Buchgesellschaft, 5.

11 Stefan SONDEREGGER: *Grundzüge deutscher Sprachgeschichte* Bd. I, Berlin 1979, de Gruyter, 158.

12 Stefan SONDEREGGER, op. cit. (note 11) et «Probleme deutscher Sprachgeschichtsschreibung», *Michigan Germanic Studies* 5 (1979), 40–64 (spécialement p. 52 ss.).

dans leur liberté, ont simplement poussé plus loin un développement, ralenti dans la langue standard par des normes fixées.

4.1. Dans presque toutes les langues, c'est le *système des cas* qui subit d'abord la simplification flexionnelle, l'opposition singulier ≠ pluriel résistant mieux<sup>13</sup>. La simplification du système des cas est plus ou moins marquée selon les parties du discours. En swzt. comme dans d'autres langues (le français par exemple), le pronom personnel présente la «déclinaison» la plus complète. La plupart des dialectes distinguent nominatif, datif et accusatif:

- |                              |                        |
|------------------------------|------------------------|
| (1) <i>i chome</i>           | 'je viens'             |
| (2) <i>gib mer s</i>         | 'donne-le moi'         |
| (3) <i>s góòd mi nüüd aa</i> | 'ça ne me regarde pas' |

Une particularité du swzt. est l'accusatif du pronom personnel neutre:

- |                                 |  |
|---------------------------------|--|
| (4) <i>hèd ääs ìns ggaumet?</i> | 'l'a-t-elle gardé?' (ääs nom.sg.ntr.; ìns acc.sg.ntr.) |
|---------------------------------|--|

De nombreuses variantes accentuelles augmentent la multiplicité du pronom personnel:

- |                                  |  |
|----------------------------------|--|
| (5) <i>ääär hed s gsäid</i>      | 'il l'a dit' (accentuation forte)            |
| (6) <i>är isch do choo</i>       | 'puis, il est arrivé' (acc. moyenne)         |
| (7) <i>er hèd au nüüd gwüsst</i> | 'il n'a rien su, lui non plus' (acc. faible) |

Les autres pronoms, l'article défini et indéfini, ainsi que l'adjectif ne distinguent qu'un cas commun et un datif; dans la plupart des dialectes modernes, le nom ne connaît plus de cas.

L'ancien langage possédait un génitif pour les personnes et un datif du pluriel:

- |                                    |                              |         |
|------------------------------------|------------------------------|---------|
| (8) <i>s Beeters vatter</i>        | 'le père de Pierre'          | Génitif |
| (9) <i>s mueters huus</i>          | 'la maison de maman'         | Génitif |
| (10) <i>de hùnde z frässer gää</i> | 'donner à manger aux chiens' | Datif   |

Ces deux formes sont tombées en désuétude depuis quelques années. Aussi pour les noms désignant des personnes, le génitif se construit de nos jours avec une préposition (8', 9') ou, surtout s'il exprime la possession, avec «groupe prépositif» + «groupe possessif» (8'', 9''):

- |                                    |
|------------------------------------|
| (8') <i>de vatter vom Pheeter</i>  |
| (9') <i>s huus vo de mueter</i>    |
| (8'') <i>im Pheeter si vatter</i>  |
| (9'') <i>i de mueter ires huus</i> |

13 Cf. Paul KIPARSKY: «Explanations in phonology», in Stanley PETERS (ed.): *Goals of linguistic theory*, Englewood Cliffs 1972, Prentice-Hall, 189–227 (spécialement p. 198ss.).

De même, le datif utilise de plus en plus les mots outils<sup>14</sup>. La phrase (10), construite avec l'article et la désinence du datif, est faite aujourd’hui plutôt de la manière suivante:

(10') *i de hünd z frässer ggää*

Cette construction du «complément d’objet indirect» n’a pas de parallèle en allemand, mais bien en français ou en anglais:

(11) <i>aux chiens</i>	}	<i>i de hünd</i>
(12) <i>to the dogs</i>		

Mais, à la différence de ces langues, le swzt. n’a pas encore poussé la simplification assez loin pour perdre la «désinence» de l’article. Cela est typique pour l’état de développement de la flexion alémanique: il est vrai qu’elle est plus simple que celle de l’allemand, mais elle n’est pas encore aussi simple que celle de l’anglais ou du néerlandais. A cela correspond la conservation par les dialectes de trois genres pour le nom et ses accompagnants. Parmi les langues germaniques, seuls l’allemand et ses dialectes, l’islandais et le jiddisch connaissent encore trois genres.

La formation du pluriel en swzt. est, elle aussi, d’une «complexité moyenne». Tandis que l’anglais se tire d’affaire presque avec un seul morphème de pluriel et trois allomorphes conditionnés phonologiquement ({s, z, iz}), il existe, en swzt., nombre de possibilités pour former des pluriels:

(13) <i>gascht,</i>	pl. <i>gèscht</i>	umlaut	‘hôte’
(14a) <i>frau,</i>	pl. <i>fraue</i>	désinences	‘femme’
(14b) <i>bild,</i>	pl. <i>bilder</i>		‘image’
(15a) <i>tòchter,</i>	pl. <i>tòchtere</i>	umlaut et désinences	‘fille’
(15b) <i>glaas,</i>	pl. <i>glèsér</i>		‘verre’

Quelques dialectes possèdent des possibilités de formation supplémentaires. Le fribourgeois, par exemple, connaît une alternance désinentielle:

(16) *chappa,*      pl. *chappe*      ‘bonnet’

14 Ce mot outil est homophone à une préposition (soit *i* ‘dans’ ou *a* all. ‘an’, selon le dialecte), et il est ressenti comme tel. Du point de vue historique, cette particule pourrait être issue d’une ré-interprétation de la forme atone de l’article défini masc./ntr. datif: Article: *er hèd s em vatter ggää* (*em* < \**dem*) ‘il l’a donné au père’ interprété comme: *er hèd s im vatter ggää* (*im* < *i+(d)em*; prép.+art.) généralisé au fém: *er hèd s i de mueter ggää* (prép.+art.)

L'umlaut est utilisé dans une large mesure pour satisfaire le besoin d'une distinction claire entre singulier et pluriel. A cet effet, il est appliqué même dans des mots qui, historiquement, n'ont pas droit à l'umlaut:

- |                    |                 |         |
|--------------------|-----------------|---------|
| (17) <i>taag</i> , | pl. <i>täag</i> | 'jour'  |
| (18) <i>hünd</i> , | pl. <i>hünd</i> | 'chien' |

De nos jours, la propagation de la désinence du pluriel *-ne*, très rare autrefois, vise le même but: beaucoup de mots alémaniques avaient et ont toujours pour la plupart la même forme dans les deux nombres:

- |                         |                      |          |
|-------------------------|----------------------|----------|
| (19) <i>wìndjagge</i> , | pl. <i>wìndjagge</i> | 'anorak' |
|-------------------------|----------------------|----------|

Depuis quelques années on entend souvent:

- |                          |                        |
|--------------------------|------------------------|
| (19') <i>wìndjagge</i> , | pl. <i>wìndjaggene</i> |
|--------------------------|------------------------|

Par sa manière de former le pluriel, la flexion du nom alémanique présente donc quelques difficultés, malgré la disparition des cas. Dans le cadre des langues germaniques, on peut comparer ce système à celui du suédois.

4.2. Le *verbe* alémanique se distingue surtout de celui de l'allemand par un nombre réduit de catégories grammaticales. L'imparfait (all. *ich kam*, *ich sagte* etc.) a disparu sans traces; c'est le passé-composé qui a repris ses fonctions:

- |                        |                |
|------------------------|----------------|
| (20) <i>i bì choo</i>  | 'je suis venu' |
| (21) <i>i ha gsäid</i> | 'j'ai dit'     |

En revanche, le futur, autre temps composé en allemand, n'a jamais été adopté par le swzt.; les «faits à venir» sont exprimés par le présent, précisé si nécessaire par des adverbes temporels:

- |                          |                      |
|--------------------------|----------------------|
| (22) <i>i chùme morn</i> | 'je viendrai demain' |
|--------------------------|----------------------|

La conjugaison composée correspondant dans la forme au futur allemand sert à l'expression d'une supposition; elle appartient donc au système modal et non au système temporel:

- |                               |                                  |
|-------------------------------|----------------------------------|
| (23) <i>de wìrd morn choo</i> | 'il viendra probablement demain' |
|-------------------------------|----------------------------------|

Après ce que je viens de dire, il est logique qu'il n'y ait pas de plus-que-parfait ni de futur antérieur en swzt. Mais l'alémanique dispose, comme le français populaire, d'un passé surcomposé, dont la fonction correspond à peu près au plus-que-parfait allemand:

- |                                     |                    |
|-------------------------------------|--------------------|
| (24) <i>er isch choo gsìi</i>       | 'il était venu'    |
| (25) <i>er hèd ne ggrüesst ghaa</i> | 'il l'avait salué' |

A la différence de l'allemand, le swzt. établit une distinction formelle claire et nette entre les deux conditionnels. C'est peut-être la raison pour laquelle les conditionnels sont utilisés régulièrement en swzt., alors qu'ils tendent à disparaître en allemand. Le conditionnel I («du présent») sert essentiellement à signaler le discours indirect, le conditionnel II («de l'imparfait») marque l'éventualité (conséquences d'une condition, souhaits etc.):

*schwyzertütsch:*

Indicatif:		<i>i chome / i gööne / i luege</i>
Cond. I:	(26) <i>de hèd gmäint,</i>	<i>i chöim / i göi / (i luegi</i>
Cond. II:	(27)	<i>i chääm / i gieng / i luegti, wenn i chönnt.</i>

*allemand:*

Indicatif:		<i>ich komme / gehe / schaue</i>
«Cond. I»:	(26') <i>er dachte,</i>	<i>ich komme / gehe / schaue</i>
Cond. II:	(27')	<i>ich käme / ginge / schaute, wenn ich könnte.</i>

Traduction: (26) il a cru que je venais/allais/regardais; (27) je viendrais/irais/regarderais si je pouvais.

En ce qui concerne la *conjugaison*, le pluriel de tous les modes constitue la différence la plus importante entre l'allemand et le swzt. Les dialectes alémaniques de l'Est (jusqu'au milieu du canton de Lucerne) ne connaissent qu'une seule terminaison pour toutes les personnes du pluriel, le plus souvent de la forme *-ed*:

(28) <i>mier</i>	<i>mached</i>	}	'nous faisons'
<i>ier</i>	<i>mached</i>		'vous faites'
<i>sy</i>	<i>mache</i>		'ils font'

Les dialectes de l'ouest ont deux terminaisons, comme l'allemand, mais d'une forme différente:

(29) <i>mier</i>	<i>mache</i>	all.: <i>wir machen</i>
<i>ier</i>	<i>mached</i>	<i>ihr macht</i>
<i>sy</i>	<i>mache</i>	<i>sie machen</i>

Les dialectes du Valais ont toujours trois terminaisons, comme c'était le cas en vieux-haut-allemand (vha.) et en mha.:

(30) <i>wier</i>	<i>mache</i>	vha.: <i>mahhon</i>	mha. <i>machen</i>
<i>ier</i>	<i>mached</i>	<i>mahhot</i>	<i>machet</i>
<i>schy</i>	<i>machunt</i>	<i>mahhont</i>	<i>machent</i>

5. Les *comparaisons syntaxiques* entre dialectes et langues standard sont souvent défigurées par le fait que l'on compare la syntaxe de textes dialectaux parlés avec celle de textes standard écrits. Bien des phénomènes qu'on a pris pour particularités du *système dialectal* (de la «langue») ne sont que des particularités de l'oral; elles appartiennent donc à la «parole» et se retrouvent de même dans la langue standard parlée. C'est

pourquoi je me bornerai à développer deux phénomènes seulement de la syntaxe alémanique, dont l'appartenance à la «langue» semble être sûre<sup>15</sup>.

5.1. Le premier exemple provient de la syntaxe des subordonnées. La plupart des dialectes alémaniques ne connaissent qu'un seul mot subordonnant pour joindre la proposition relative à la principale, une particule de la forme phonétique *wo* ou *wa*:<sup>16</sup>

- |                     |                |                             |                  |                               |                             |                               |
|---------------------|----------------|-----------------------------|------------------|-------------------------------|-----------------------------|-------------------------------|
| (31) <i>de maa,</i> | <i>d frau,</i> | <i>s chind,</i>             | <i>WO</i>        | <i>{ gèschter choo isch</i>   | <i>'l'homme</i>             | <i>{ qui est venu hier'</i>   |
|                     |                |                             |                  | <i>si ggrüsst hènd</i>        | <i>'la femme</i>            | <i>{ qu'ils ont salué(e)'</i> |
|                     |                |                             |                  |                               | <i>'l'enfant</i>            |                               |
| (32) <i>d lüüt,</i> | <i>WO</i>      | <i>{ gèschter choo sind</i> | <i>'les gens</i> | <i>{ qui sont venus hier'</i> |                             |                               |
|                     |                | <i>si ggrüsst hènd</i>      |                  |                               | <i>{ qu'ils ont salués'</i> |                               |

La construction syntaxique est souvent bien simplifiée par la possibilité de joindre toutes les propositions relatives au moyen d'une seule particule invariable. Mais cette économie cause des difficultés quand cette particule doit fonctionner comme datif ou génitif dans la subordonnée. Dans ces cas-là, il faut avoir recours à des périphrases plus ou moins lourdes:

- (33) *de maa, won i von em verzèllt ha, . . .* «datif» 'l'homme dont j'ai parlé'  
 (34) *de maa, wo d frau von em das chlyne läädeli hèd, . . .* «génitif»  
 'l'homme dont la femme a le petit magasin'

Dans l'exemple de la phrase (33), on a tendance à emprunter la construction allemande:

- (33') *de maa, vo dèm i verzèllt ha, . . .*

Dans le second exemple – (34) –, on choisit souvent une expression un peu moins «logique» avec le pronom possessif:

- (34') *de maa, wo sini frau das chlyne läädeli hèd, . . .*

5.2. Je prendrai mon deuxième exemple syntaxique dans le domaine de l'ordre des mots dans la proposition<sup>17</sup>. Comme l'allemand et le néerlandais, le swzt. présente la fameuse «parenthèse syntaxique» (all. *Satzklammer*, nl. *tangconstructie*):

- |   |                                  |
|---|----------------------------------|
| (35) <i>er ÌSCH gèschter òòbig AACHOO</i> | <i>'il est arrivé hier soir'</i> |
| (36) <i>er CHÙND morn AA</i>              | <i>'il arrivera demain'</i>      |

15 Les études syntaxiques n'abondent pas en dialectologie; on a pourtant une énorme description de la syntaxe bernoise: Werner HODLER: *Berndeutsche Syntax*, Bern 1969, Francke (747 p.).

16 Cf. Peter DALCHER: «Über Relativpronomen im Schweizerdeutschen», in Paul ZINSLI et al. (eds.): *Sprachleben der Schweiz*, Bern 1963, Francke 115–132.

17 Cf. Andreas LÖTSCHER: «Zur Verbstellung im Zürichdeutschen und in andern Varianten des Deutschen», *Zeitschrift für Dialektologie und Linguistik*, 45 (1978), 1–29.

- (37) *er IST gestern Abend ANGEKOMMEN*
- (38) *er KOMMT morgen AN*
- (39) *hij IS gisteravond AANGEKOMEN*
- (40) *hij KOMT morgen AAN*

Mais en swzt. l'ordre des mots diffère de celui de l'allemand dans les constructions avec auxiliaires de mode pour se rapprocher du néerlandais:

- (41) *er hat ein Haus kaufen wollen* ‘il a voulu acheter une maison’
- (42) *er hèd es huus wèlle chauffe ~ er hèd wèllen es huus chauffe*
- (43) *hij heeft een huis willen kopen*

Les dialectes de l'ouest, le bernois tout particulièrement, diffèrent de l'allemand même dans les simples propositions subordonnées avec un seul auxiliaire:

- all.: (44) *der Mann, den er gesehen hat, ...* ‘l'homme qu'il a vu’
- swzt.: (45) *de maa, won er gsee hèd, ...*
- Berne: (46) *dr maa, won er hèt gsèè, ...*

En ce qui concerne la complexité de la construction syntaxique, le discours narratif alémanique connaît des phrases beaucoup plus complexes qu'on ne s'y attendrait lorsqu'il s'agit d'un «dialecte»; dans ce style, l'hypotaxe est assez commun. Pour résumer ce que je viens de dire, je vous propose sous (47) une phrase alémanique qui contient quelques-unes des particularités mentionnées; une phrase pas très intelligente, je l'admet, mais tout à fait normale en ce qui concerne sa syntaxe. Les différences les plus importantes par rapport à l'allemand sont expliquées dans le commentaire; les nombreuses différences purement phonétiques ne sont pas prises en compte.

- (47) *Är hèd ghöört sääge, die lüüt, wo d polizèi d auto von-ne abgeschleppt ghaa häig, häigid do müesse ûfse polizèipòschte gò hälffe puezzèdle sòrtiere.*
- (47') *Er hat sagen hören, die Leute, deren Autos die Polizei abgeschleppt hatte, hätten auf dem Polizeiposten Bussenzettel sortieren helfen müssen.*

*Commentaire:* *Är hèd ghöört sääge:* ordre des mots; participe en swzt. vs. inf. en all. – *wo:* mot subordonnant spécial – *d auto von-ne:* construction du «génitif» en subordonnée relative – *auto:* swzt. sans -s au pluriel – *abgeschleppt ghaa häig:* conditionnel I utilisé aussi dans la subordonnée relative – *häigid:* cond. I possible grâce à sa forme claire; en all. le cond. I est remplacé par le cond. II – *häigid – müesse – gò hälffe:* ordre des mots; le swzt. exprime la direction (*uf+acc.*); particule de direction obligatoire (*gò*); l'inf. *gò* ‘aller’ n'est pas nécessaire: la construction *müesse* ‘devoir’ + groupe prépositif local implique un verbe de mouvement: *i mues ûf*

*Züri* ‘je dois aller à Zurich’; en all., une construction analogue exprimant la direction ne serait possible qu’avec quatre infinitifs: \*... *hätten auf den Polizeiposten Bussenzettel sortieren helfen gehen müssen*; on a donc choisi comme traduction une construction exprimant le lieu, toujours assez lourde avec ses trois infinitifs; une autre possibilité serait une traduction avec subordonnée: ... *hätten auf den Polizeiposten gehen müssen, um Bussenzettel sortieren zu helfen*.

*Traduction approximative:* ‘Il a entendu dire que les gens, dont les voitures avaient été remorquées par la police, ont dû aider à trier des amendes au poste de police.’

6. Le grand éloignement linguistique qui peut exister entre l’allemand et l’alémanique apparaît clairement dans ce simple exemple (47). Pourtant, je n’ai consciemment choisi que des mots appartenant aux deux idiomes (naturellement avec les différences phonétiques usuelles) ou même des emprunts à l’allemand, comme le verbe *abschlèppe* ‘remorquer’: au verbe simple all. *schleppen* correspond swzt. *schläipfe*, on s’attendrait donc à \**abschläipfe* – qui n’existe pas. Avant de terminer cette partie linguistique de mon exposé, j’aimerais faire quelques remarques sur le vocabulaire dialectal<sup>18</sup>.

6.1. Comme c’était le cas dans notre phrase exemple (47), il existe en allemand, pour la plupart des mots alémaniques usuels, un vocable correspondant par la forme et le contenu. Souvent, seuls des détails phonétiques diffèrent. Dans le vocabulaire hérité, les lois phonétiques propres à chacun des idiomes sont à l’origine de ces différences: ainsi l’all. *Blume* et le swzt. *blueme* résultent de ces lois du vha. *bluoma* ‘fleur’.

Dans les emprunts, les différences phonétiques sont dues à une adaptation des mots empruntés au système phonologique alémanique. Cette transposition se fait le plus souvent à l’aide de règles d’adaptation assez simples, déduites par voie d’analogie:

- (48) all. /k/ → swzt. /kx/, parce que all. *wecken* : swzt. *wèkche*
- (49) all./st/ → swzt. /ft/, parce que all. *Wurst* : swzt. *wìùrscht*

Ces deux règles transforment p.ex. l’all. *Kunst* en swzt. *kchùnscht* ‘art’, tandis que le développement régulier du mha. *kunst* aurait produit swzt. *chùnscht*, *chuuscht* ou enfin *chouscht* – formes qui ont d’ailleurs existé, avec le sens spécialisé ‘poêle de faïence’ mais qui, entre temps, ont presque disparu avec la chose signifiée.

18 Ce vocabulaire est réuni dans le monumental et toujours pas achevé *Wörterbuch der schweizerdeutschen Sprache (Schweizerisches Idiotikon)*, Frauenfeld 1881 ss., Huber (13 vol. parus).

6.2. Assez souvent, c'était non seulement la forme phonétique qui se développait d'une manière différente dans les deux idiomes, mais aussi le sens. L'aboutissement de mha. *springen* est *springen* /sprɪŋən/ en allemand, *springe* /sprɛŋə/ en swzt., mais le mot allemand signifie 'sauter', l'alémanique 'courir'. Du mha. *vérne* sont issus l'all. *fern* 'loin' et le swzt. *fäärn/fērn* 'l'année passée'. On connaît bien, en linguistique comparée, cette évolution sémantique différente d'un mot hérité de la même langue ancestrale, cause de tant de «faux amis», comme le français *large* et l'espagnol *largo*, signifiant 'long'.

6.3. Les mots hérités et empruntés forment le grand fond commun du vocabulaire des deux idiomes. Outre ces deux catégories principales, il y a bien sûr un nombre important de mots alémaniques sans correspondance allemande; les soi-disant «idiotismes». Ils appartiennent surtout à la terminologie agricole ou artisanale et au vocabulaire affectif ou argotique. Il s'agit soit de mots germaniques disparus de l'allemand, comme *timmer* 'sombre', soit de créations propres à l'alémanique, comme *tschùmple* argot. 'marcher', ou bien d'emprunts restreints au swzt. Ces derniers peuvent être millénaires, comme *bränte* 'hotte, servant à transporter les liquides', mot qui nous est venu du celtique par l'intermédiaire des parlers gallo-romans<sup>19</sup>. D'autres emprunts peuvent être tout récents, comme *tschutte* 'jouer au football', probablement de l'anglais *to shoot*.

Il est incontestable que, depuis environ un siècle, les mots spécifiques au swzt. par leur forme ou leur sens diminuent constamment; en particulier, le grand nombre d'«idiotismes» appartenant à la terminologie agricole et artisanale accuse un recul irrémédiable, à cause de la révolution technique dans ces deux domaines. L'introduction du chariot automoteur, par exemple, a rendu superflu non seulement tout un parc de moyens de transports agricoles, mais aussi les termes les désignant, ainsi que leurs différentes parties. Alors que ces vocables étaient différents dans chaque dialecte, le chariot automoteur sera désormais appelé partout *laadéwaage* ou *ladéwage*, mot qui trahit par l'é asystématique sa provenance de la langue standard.

6.4. Par ces développements, les dialectes perdent une partie de leurs mots spécifiques et acquièrent simultanément un vocabulaire d'une diffusion plus large. Le nivellation des différences entre les dialectes n'a pas pour résultat automatique un rapprochement de l'allemand, comme c'était le cas pour *laadéwaage*. Les dialectes ne retiennent pas toujours, dans une série d'éléments alternatifs, celui qui ressemble le plus à l'alle-

19 Cf. *Glossaire des patois de la Suisse romande* II, Neuchâtel, Attinger 800 ss., s.v. *brinta*.

mand. De la bonne vingtaine de mots que les dialectes alémaniques connaissent pour désigner ‘la colline’, c'est l’«idiotisme» *hòger* qui a une chance de l'emporter, l'emprunt de l'allemand *hügel* ne progressant dans sa fréquence d'utilisation qu'en Suisse orientale<sup>20</sup>.

Toutefois, ces cas restent minoritaires. En règle générale, c'est le mot allemand qui s'impose; les dialectes tendent donc à s'unifier et à s'assimiler à l'allemand.

On interprète souvent ces changements comme des signes de la disparition imminente des dialectes. On oublie pourtant que les vocabulaires de toutes les langues modernes subissent le même processus de nivellation: ce n'est pas par hasard que le téléphone, le taxi et la radio ont le même nom un peu partout. Ces rapprochements sont le résultat de la civilisation moderne et paraissent nécessaires au maintien de la communication dans notre civilisation. Cela vaut aussi pour le swz.: les changements de vocabulaire dont nous avons parlé servent au maintien du fonctionnement de ces dialectes dans une société moderne; ils maintiennent donc ces dialectes eux-mêmes. Ces derniers conservent, à tous les niveaux linguistiques, un nombre de traits caractéristiques assez élevé pour que chacun leur reconnaissse leur spécificité.

## *Deuxième partie: remarques sociolinguistiques*

7. Presque toutes les communautés linguistiques lettrées connaissent des dialectes parallèles à une langue standard. Ce qui fait l'originalité de la Suisse alémanique, c'est que ses dialectes servent à tous les groupes sociaux et régionaux pour traiter tous les sujets possibles; une conversation entre deux alémaniques en allemand standard est impensable. Chacun des deux idiomes a son champ d'application propre; le dialecte règne sur le domaine parlé, le standard, sans contestation sérieuse, sur l'écrit. Il s'agit là d'une espèce de bilinguisme fonctionnel qu'on a nommé *diglossie*<sup>21</sup>.

20 On trouve d'autres exemples où l'égalisation n'apporte pas une approche de l'allemand chez Heinz WOLFENBERGER: *Mundartwandel im 20. Jahrhundert*, Frauenfeld 1967, Huber (Beiträge zur Mundartforschung 14), pp. 36, 37, 40, 58s., 67s., 87s., 113s., 115. – Cf. aussi Niklaus BIGLER: *Mundartwandel im mittleren Aargau*, Bern 1979, Lang (Europ. Hochschulschriften 1/264).

21 Le terme «diglossie» a été introduit par Charles A. FERGUSON: «Diglossia», *Word* 15 (1959), 325–340. – Pour les remarques qui suivent cf. l'œuvre «standard» de Rudolf SCHWARZENBACH: *Die Stellung der Mundart in der deutschen Schweiz*, Frauenfeld 1969, Huber (Beiträge zur schweizerdeutschen Mundartforschung 18) et les articles importants de Roland RIS: «Dialekte und Sprachbarrieren aus Schweizer Sicht», in:

Les raisons historiques de cette situation ne sont guère étudiées. On sait que la pédagogie alémanique a renoncé, depuis le milieu du siècle passé, à tout essai de suppression des dialectes. On adopta comme but de l'éducation linguistique la culture des deux idiomes. Evidemment, l'école s'est toujours concentrée sur l'enseignement de l'allemand standard et ne s'est guère occupée de la culture des dialectes, mais, à la différence de l'école romande, elle n'a jamais eu ni le devoir ni le droit de combattre ceux-ci, considérés depuis cette époque comme symboles d'identification nationale.

Grâce à ce programme et à l'atmosphère générale de ce siècle nationaliste, les couches supérieures de la société ont renoncé à adopter la langue standard comme langue quotidienne. Tout de même, le développement linguistique du XIX<sup>e</sup> siècle semblait conduire à une dégradation des dialectes et à leur disparition. La situation pragmatique changea elle aussi vers le début de notre siècle en faveur de l'allemand standard. La présence en Suisse d'un grand nombre d'Allemands ayant des positions dirigeantes n'était pas sans influence sur les habitudes linguistiques: dans les grandes villes alémaniques, les Suisses commencèrent eux-mêmes à s'adresser en allemand à un inconnu.

Ces changements dans les habitudes pragmatiques furent arrêtés, voire annulés par la première guerre mondiale. A l'époque du Troisième Reich, de véritables réflexes de défense envers l'allemand se développèrent pour des raisons politiques. La carte linguistique de la Suisse, à l'exposition nationale de Zurich (1939), portait les inscriptions «français, italiano, rumantsch» – et «schwyzerdütsch» . . . non pas en tant que «cinquième langue nationale», mais en tant que l'une des quatre<sup>22</sup>.

Depuis la fin du siècle passé, des défenseurs du dialecte n'ont jamais cessé d'en combattre la «dégradation» interne. On réclamait l'utilisation d'un dialecte «pur», d'abord en littérature, puis lors d'occasions officielles où des orateurs s'exprimaient de plus en plus en dialecte, enfin dans les mass-médias.

*Dialekt als Sprachbarriere?* Tübingen 1973, Vereinigung für Volkskunde, 29–62; «Sozialpsychologie der Dialekte und ihrer Sprecher», in AMMON/KNOOP/RADTKE (eds.): *Grundlagen einer dialektorientierten Sprachdidaktik*, Weinheim 1978, Beltz, 93–115; «Dialekte und Einheitssprache in der deutschen Schweiz», *International Journal of the Sociology of Language* 21 (1979), 41–61; «Dialektologie zwischen Linguistik und Sozialpsychologie: zur 'Theorie des Dialekts' aus Schweizer Sicht», in GÖSCHEL/IVIĆ/KEHR (eds.): *Dialekt und Dialektologie*, Wiesbaden 1980, Steiner (Zeitschrift für Dialektologie und Linguistik, Beihefte NF. 26), 73–96; «Probleme aus der pragmatischen Sprachgeschichte der deutschen Schweiz», in Horst SITTA (ed.): *Ansätze zu einer pragmatischen Sprachgeschichte*, Tübingen 1980, Niemeyer (Reihe germanistische Linguistik 21), 103–128.

22 SCHWARZENBACH, op.cit. (note 21), p. 2.

Dans le dialecte comme dans toutes les langues, la pureté ne peut être définie que négativement, dans notre cas comme le plus grand éloignement possible de l'allemand. Cet idéal problématique était irréalisable, mais il a eu des effets surtout psychologiques: même celui qui péchait constamment contre l'idéal le faisait avec mauvaise conscience. Depuis quelques dizaines d'années, il n'est plus considéré comme signe d'une culture plus élevée de mêler le dialecte et l'allemand; là aussi, comme dans le cas du «franglais», le mélange linguistique est dédaigné comme barbare.

Cette attitude répandue empêche une approche trop insouciante de la langue standard et ralentit la disparition des traits spécifiques des dialectes. Ce sont des effets mal pondérables, mais certainement réels; dans quelques cas, on constate même que l'idéal des puristes a eu des résultats concrets sur la forme du dialecte. Ainsi, le mot subordonnant *wo*, dont nous avons parlé (5.1.), semble devoir sa prédominance actuelle aux efforts des défenseurs.

Depuis le commencement de notre siècle, on peut donc parler d'une véritable culture dialectale, avec son idéal de «dialecte exemplaire» (notion assez paradoxale pour le francophone moyen!), une culture qui, au moyen de sa littérature et de normes prescriptives précises (p.ex. pour les speakers des mass-médias) n'est pas sans influencer la réalité linguistique de la Suisse alémanique<sup>23</sup>. On peut dire qu'aujourd'hui, les dialectes sont parlés avec plus d'uniformité linguistique qu'il y a cent ans.

Depuis la fin de la première guerre mondiale, la séparation pragmatique des deux idiomes est devenue extrêmement figée; cela a pour conséquence que, de nos jours, ni la communauté linguistique, par une tran-

23 Le «Bund Schwyzertütsch» s'engage depuis sa fondation (1938) pour un «meilleur swzt.». Dans ce but, il édite des grammaires et vocabulaires «populaires» (mais toujours assez exigeants pour le grand public); jusqu'à présent la série comprend des grammaires du zurichoïs, lucernoïs, zougoïs, bâloïs et des vocabulaires du zurichoïs et du bâloïs; d'autres volumes sont en préparation. Ces ouvrages et quelques autres, parus hors série comme le vocabulaire bernois de Ruth BIETENHARD (1976), représentent une espèce de codification du «bon usage» alémanique. Les règles les plus importantes sont concentrées dans un petit article «Für besseres Schweizerdeutsch» dans *Heimatschutz* (1976/III); elles sont enseignées aux speakers des mass-médias dans des cours spécialisés. Le Bund Schwyzertütsch a publié en outre un petit manuel d'orthographe destiné à l'usage de tous les dialectes, mais pas accepté par tout le monde (Eugen DIETH: *Schwyzertütschi Dialäktschrift*, Zürich 1938, Orell-Füssli). Le Bund entretient un bureau de conseil pour toutes les questions pratiques concernant le dialecte dont les services sont surtout utilisés par des auteurs et des agences publicitaires. Quelques journaux ont une colonne hebdomadaire consacrée au bon usage du swzt. – Les activités du Bund ne sont pas les seules en faveur du swzt., mais elles sont les plus conséquentes. Pour le maintien des dialectes, l'accord naturel entre tous les Alémaniques de vouloir garder leurs parlers reste plus important que toutes les activités organisées.

sition graduelle à travers différents mélanges linguistiques, ni une couche sociale, par un changement brusque, ne sauraient effectuer le passage du dialecte à la langue standard comme langue de tous les jours.

La diglossie de la Suisse alémanique n'est rien d'autre que la tentative d'associer les avantages d'une langue standard, dont la renommée est internationale, aux avantages d'un idiome régional, symbole de solidarité et de cohésion interne. C'est une solution de compromis bien suisse, qui présente pourtant des avantages pour l'équilibre des langues dans ce pays multilingue:

«Il y a donc une disproportion indiscutable entre les différentes langues. Et pourtant, l'allemand ne peut être considéré comme la langue dominante, étant donné que la langue parlée n'est pas celle qu'on écrit mais comprend une multitude de dialectes. Cette situation empêche la constitution d'un bloc de langue allemande et profite ainsi aux minorités linguistiques. Elle conduit aussi à une délimitation consciente et claire vis-à-vis du grand territoire avoisinant de langue écrite [= «de langue standard» W.H.]. Par conséquent, la carte linguistique de notre pays est bien plus compliquée que ne le montrent les statistiques.»<sup>24</sup>

8. Pendant de longues années, nos dirigeants en matière linguistique, tous attachés à la haute culture allemande, ont réussi à restreindre le dialecte à un champ d'application bien défini. Les dirigeants eux aussi parlaient dialecte dans la vie quotidienne, ils faisaient même l'aveu patriotique de l'aimer – mais strictement à sa place. Ils trouvaient abominables les discours officiels ou les discussions scientifiques en dialecte, une littérature sérieuse en dialecte leur semblait impossible, s'y essayer quand même leur paraissait puéril<sup>25</sup>. Tout cela cependant n'était pas motivé par des préjugés culturels, mais par l'assertion que le dialecte, chaste et naïf enfant du pays, était incapable de remplir ces fonctions mondaines.

Grâce à cette domestication traditionnelle, même le bien-aimé Schwyzertütsch gardait une certaine force antiautoritaire potentielle. Il fallait seulement l'utiliser dans les domaines d'application où la culture officielle ne voulait pas l'admettre. Et c'est précisément ce qui se passe depuis les années soixante: le dialecte est devenu symbole d'un nouveau régionalisme politique et littéraire, il est devenu symbole antiautoritaire pour tous ces collégiens qui insistent sur l'emploi du dialecte en classe; il a même été redécouvert comme langue de l'intimité spontanée par tous ces jeunes qui ont pris coutume de s'en servir dans leurs lettres privées.

24 «Message du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale concernant l'octroi d'une subvention annuelle à la Ligia Romontscha/Lia Rumantscha et à 'Pro Grigioni Italiano'», *Feuille fédérale de la Confédération Suisse* 126 (1974) I, 268.

25 Cf. la brochure publiée par le Deutschschweizerischer Sprachverein: *Schweizerdeutsch und Hochdeutsch – jedes an seinem Ort*, Zürich 1938.

Depuis ce temps-là, le dialecte a élargi son champ d'application dans une très large mesure; il est devenu pratiquement le seul idiome de la communication orale, ne laissant à l'allemand que quelques rares domaines du style formel: sermons, allocutions super-officielles, école (en principe!) etc. Evidemment, les raisons auxquelles j'ai fait allusion ne pourront jamais expliquer ce développement dans sa totalité; il y a là tout un système compliqué de causes et de motifs qu'il aurait fallu étudier dans un contexte plus large que celui de la seule Suisse alémanique.

Ce dernier changement de notre situation pragmalinguistique fait mourir les déclarations sentimentales en faveur du dialecte sur les lèvres des administrateurs de notre culture linguistique traditionnelle. On se lamente de ce qu'on appelle «abêtissement linguistique» et qu'on attribue à la fainéantise de notre peuple<sup>26</sup>. Ces réactions plutôt imbéciles et surtout impotentes prouvent que le dialecte a su conserver une certaine force provocatrice et mettent en relief la perplexité de la culture traditionnelle devant des développements sociolinguistiques nouveaux.

Mais il est clair que ces développements créent des problèmes. Les locuteurs des dialectes alpins fortement déviants et par conséquent difficiles à comprendre, sont pratiquement obligés d'apprendre un swzt. «moyen» s'il ne veulent pas se faire remarquer en parlant à d'autres Alémaniques. Or, ils ne peuvent plus avoir recours à la langue standard comme il y a cinquante ans. Par conséquent, leurs propres idiomes courent le risque de devenir des patois de plus en plus restreints; de nouveaux problèmes sociolinguistiques sont en train de naître<sup>27</sup>.

La situation nouvelle pose aussi des problèmes pour l'enseignement scolaire de la langue standard en Suisse alémanique, mais cet enseignement ne peut que profiter de ce fait. On parle beaucoup des difficultés à craindre de notre situation linguistique dans les rapports entre Alémaniques et personnes parlant d'autres langues. En général, on exagère ce problème – à une exception près, et cette exception est la relation avec les Romands. La diglossie alémanique conduit globalement à des relations un peu plus équilibrées entre les langues de notre pays, mais à un niveau personnel, les dialectes rendent plus difficiles les contacts linguistiques directs. A notre avis, ces problèmes, causés par l'*«affreux*

26 Dans le *Sprachspiegel*, organe du *Deutschschweizerischer Sprachverein*, on trouve ces dernières années surtout des articles contre «l'abus» du dialecte; dans le no. 2 (1979), Max P. MORF s'échauffe à cause de l'emploi du dialecte dans les mass-médias sous le titre: «Radio und leider auch immer mehr Fernsehen als Schrittmacher sprachlicher Verdummung».

27 Cf. Ris, «Dialektologie zwischen Linguistik und Sozialpsychologie» (note 21), p. 898.

idiome»<sup>28</sup> des Alémaniques, ne sont pas seulement et même pas d'abord d'ordre linguistique, mais bien plutôt d'ordre psychologique. Pour les résoudre, il faut des efforts des deux côtés de la frontière linguistique, efforts qui ne doivent pas se borner à une amélioration technique de l'enseignement des langues nationales.

9. Pour conclure: le swzt. n'est pas une unité linguistique et les limites qui le séparent des dialectes alémaniques de l'Allemagne et de l'Autriche voisines ne sont pas bien tranchées. Ce n'est donc pas un dialecte uniforme qui fait l'unité linguistique de la Suisse alémanique et ce n'est pas une frontière linguistique qui la sépare de l'étranger germanophone. Mais nos voisins parlant des dialectes alémaniques très semblables aux nôtres ne les parlent pas tous, ni dans les mêmes situations que nous. C'est cette différence pragmatique séparant la Suisse alémanique de ses voisins germanophones qui lui donne sa spécificité et même une certaine unité linguistique. Ce n'est que dans ce sens-là que *le swzt.* existe comme entité unique et bien définie.

Les différences linguistiques entre toutes les variétés du swzt. d'un côté et l'allemand de l'autre sont telles qu'elles empêchent la communication directe entre Allemands et Alémaniques. La distance linguistique n'est pas moindre que celle qui existe entre l'allemand et le néerlandais ou même entre l'italien et l'espagnol. Les conditions linguistiques seraient donc réunies pour faire du swzt. une langue standard nationale. Pour des raisons pratiques nous sommes heureux que nos ancêtres n'aient pas éprouvé ce besoin de grandeur; mais il n'y a aucune raison de regretter que, pour la plupart, le mariage avec l'allemand standard soit resté un mariage de raison.

Par contre, les fonctions des dialectes alémaniques surpassent de loin celles d'un dialecte «ordinaire» dans une société industrialisée. On pourrait dire que le swzt. n'est ni langue ni dialecte, et on a proposé le terme *Ausbaudialekt* («dialecte développé»)<sup>29</sup> pour désigner un tel idiome. Il est possible qu'un terme précis pour une situation spécifique soit utile. Mais il convient plutôt d'accepter la spécificité de cette situation et de résoudre les problèmes multiples qui en découlent par des mesures pédagogique et politiques appropriées.

28 «Nous avons toujours considéré ces gens-là [les Alémaniques] un peu comme des barbares. Cela tient à leur affreux idiome.» Maurcie FAVRE, cité par Roberto BERNHARD: *Alemannisch-welsche Sprachsorgen und Kulturfragen*, Frauenfeld 1968, Huber (Schriften des Deutschschweizerischen Sprachvereins 3), 22.

29 Heinz KLOSS: «Abstandssprachen und Ausbausprachen», in GÖSCHEL/NAIL/VAN DER ELST (eds.): *Zur Theorie des Dialekts*, Wiesbaden 1976, Steiner (Zeitschrift für Dialektologie und Linguistik NF. 16) 301–322, spécialement p. 314s.